

SYNTHESE DES OBSERVATIONS

I : Relevé comptable des observations

	Registre mairie : R	Courrier : C	Registre numérique : N	Adresse e-mail : M	Oral : O
Demandeurs	6	-	4	1	1
Thèmes	9	-	11	2	-

II : Thèmes évoqués :

Circulation- Trafic PL	R1-R2-R3-N1-N2-N3-N4-M1
Signalisation	R1-R2-
Stationnement	R1
Environnement (Pollutions- biodiversité- paysage)	R2-N4-M1
Gestion de la LAYE	R4-R6
Inondations	N3-N4-R4-R6
Plantations	R1-R6
Cadre de vie (Santé- fumées- Bruit)	N3-N4
Mesures ERC Compensations	N2-N4
Utilisation de terres (Artificialisation)	N1- N2-N3-N4-
Entretien des voiries	R2-R3
Voirie agricole	R4-R6-
Emplois, logements	N4
Souveraineté alimentaire	N2-
Utilité	N2-N4-M1
Choix de site (Existant- friches)	N2-N3
Propositions (Feroutage- Sortie A19 – Déviation)	N2
Information projet	O1
Valeur des maisons	R1

Observations :

R1	<p>. THIERRY Denis (Neuville aux Bois)</p> <p>« - Voir la sécurité (circulation) et vitesse</p> <p>- Valeur de la maison (voir si le prix de vente sera en baisse)</p> <p>- Refaire les passages pour piéton au rond-point (SU)</p> <p>- Eviter et interdire le stationnement devant notre maison</p> <p>- Planter des arbres pour cacher la vue du bâtiment. »</p>

R2	<p>Mme BONNET Nadine / jeudi 3.10.2024</p> <p><i>« J'ai pris connaissance sommairement du dossier ; je me suis intéressée plus particulièrement à la description du projet qui tient en quelques lignes, je n'ai pas trouvé le nombre de quais de déchargement (peut-être n'y en a-t-il point.) et le nombre potentiel de rotations. Le nombre de camions va fatalement augmenter sur nos petites routes déjà bien abimées. Sans compter quotidiennement des gros poids lourds qui passent par le centre-ville, j'ai pu observé à cet effet un accident sur la place, d'un camion s'engageant à l'hyper centre et qui a endommagé un véhicule garé devant la boucherie sur un emplacement légal. Par chance personne n'était du côté du véhicule touché, les vitres latérales à droite complètement explosées ; ce n'est d'ailleurs pas la 1^{ère} fois que cela arrivait ; une signalisation très claire pour les routiers qui arrivent très souvent de très loin, doit absolument être mise en place ; l'argument du GPS qui ne serait pas assez précis me semble bien maigre. J'espère que les signalisations claires clignotantes au rond-point du Poteau, seront enfin mises en place afin que les routiers malgré leurs nationalités différentes puissent ne pas se retrouver dans la situation embarrassante de la traversée de Neuville aux Bois. Merci de votre compréhension.</i></p>
N1	<p>M. Jean-Pierre Registre numérique.</p> <p><i>« Je suis contre ce projet qui va détruire des surfaces agricoles sur notre commune. De plus aucun accès à l'autoroute A19 sur Neuville donc augmentation des camions sur nos routes déjà bien encombrées. »</i></p>
R3	<p>M. SOUCHET Christophe, Maire de la Commune de TRINAY./ Samedi 12/10/2024.</p> <p><i>« Notre village est inquiet sur l'impact de ce projet en terme de trafic des véhicules Poids lourds. En effet un trafic régulier de poids lourds est déjà constaté entre Artenay et Neuville-aux-Bois- Escrennes (péage A19). La route départementale n° D5 qui traverse notre commune est actuellement relativement dégradé. Si on ajoute des camions supplémentaires, le département sera-t-il en capacité (financière) d'entretenir correctement la voirie ? En collaboration avec les communes de Ruan et de Saint-Lyé-la-Forêt, nous avons du interdire une route communale pour la circulation des poids lourds car ces derniers suivent leur GPS pour emprunter des chemins plus court »</i></p>
N2	<p>N2-Gilles - Chilleurs-Aux-Bois - 24/10/2024 10h23 - Registre numérique</p> <p><i>« Contre un Nème projet de plate-forme logistique Ce projet va encore artificialiser 10, 4 hectares de terre agricole, pour des entrepôts.. Quid de notre souveraineté alimentaire.. mieux vaudrait implanter des usines valorisants les productions agricoles de Beauce et ainsi valoriser nos territoires, tout en créant des emplois attractifs. Pourquoi ne pas densifier la plateforme FM logistique 1 de Neuville au bois, en occupant l'ensemble de l'espace existant. Voir densifier celle dans la zone d'Écranne ? Ce projet est annoncé avec 220 PL jours, au minimum.. qui viennent s'ajouter à ceux de la plate-forme FM logistique 1 de Neuville au bois. Il n'y a aucune étude ou plan d'aménagement et de gestion des flux de PL macro et micro, sur l'ensemble des communes concernées par cette enquête publique. Quid des aménagements prévus par FM Logistique ? Ferroutage ? Création d'une sortie de l'A19 à hauteur de la D433 ou D97 ou D11? Déviation ? Quid des compensations prévues par FM logistique à l'ensemble des communes allant</i></p>

	<i>subir ce flot de véhicules ? »</i>
N3	<p>N3-Amandine - Neuville-Aux-Bois - 24/10/2024 18h07 - Registre numérique <i>« Défavorable Je suis contre ce projet qui va conduire à artificialiser de nouvelles parcelles. Cela risque d'accroître le risque d'inondation, c'est imprudent dans le contexte de changement climatique actuel. Pourquoi ne pas mettre les nouveaux entrepôts sur des friches existantes ? En plus c'est encore un entrepôt situé près du bourg. Cela va générer plus de trafic de camions, et en cas d'incendie, il risque d'y avoir des fumées toxiques comme à Rouen»</i></p>
N4	<p>Contribution de Loiret Nature Environnement- Orléans. Document de 4 pages joint en annexe.</p>
R4	<p>M. Didier HUET, Neuville aux Bois – SCEA Glatigny – Aschères Propriétaire et exploitant des parcelles du « Petit Moulin » <i>Suite à l'examen des plans de la zone, plusieurs points nous interpellent</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <i>1. La zone nord-ouest (partie entre le nouveau rond-point et celui de la déviation) se situe sur des terres drainées. Les collecteurs avec écoulement naturel se dirigent vers la voie ferrée et Ozereau. Nous ne constatons pas de récupération d'eau de pluie sur l'îlot A, le rond-point et la route d'accès (pente naturelle du terrain et de la voirie conservée vers la déviation) Il est nécessaire d'éviter de nouveaux déversements sur les fossés de la déviation qui ont pour exécutoire les anciens drains agricoles</i> <i>2. Chemin Y1129- coté Nord-Ouest Afin de faciliter le passage des engins agricoles serait-il possible d'obtenir un retrait de 2 mètres de la clôture par rapport à la limite de terrain</i> <i>3. Débordement de la LAYE Vue la surface artificialisée, afin d'éviter le débordement de la LAYE lors de pluie importante, il est utile de prévoir des lagunes surdimensionnées pour un pompage en basse eau</i>
R5	<p>MM. MORIN, TAVE, et LEGROS (Le Cas Rouge) Dépôt d'un dossier de 87 pages recto-verso Synthèse en annexe.</p>
R6	<p>M. Donatien COURTIN <i>« Idem enquête PLU → Problème de l'eau : entretien de la LAYE (curage, nettoyage) Qui paye lorsque la LAYE déborde ? l'agriculteur que je suis en a marre. Il faudrait une remise à plat complète de la LAYE entre la forêt et la ligne de chemin de fer : 1. Une vraie gestion de la LAYE 2. Que les bassins de rétention soient toujours vides. Il faudrait que tous les intervenants autour de la LAYE se réunissent : syndicat de l'œuf – Mairie – Voisins - ... → Concernant les chemins ruraux autour du futur site, il faudrait décaler la clôture pour le passage d'engins type moissonneuse-batteuse → Idem pour les arbres plantés sur le site, loin des clôtures, pour éviter les pertes de rendement »</i></p>

M1	<p>Mme Elisabeth RUELLE /Neuville aux Bois.</p> <p><u>« Objet : Observations sur implantation plateforme logistique</u></p> <p><i>Les articles L123 et R123 du code de l'environnement permettant de participer à l'enquête en références, je me permets de vous faire parvenir ma contribution personnelle par la présente voie numérique.</i></p> <p><i>Je me pose la question de savoir si ma contribution aura un réel impact comme toutes les contributions qui auront éventuellement été reçues à cet effet puisque " le projet porté par le groupe FM Logistic vise à créer une plateforme de logistique nommée « FM France Neuville-aux-Bois 2 » qui occupera au total environ 46 000 m² au nord de la ZA « Le Point du Jour 2 » laquelle est déjà en cours d'aménagement. "</i></p> <p><i>On sait qu'il existe sur Neuville aux Bois depuis 2006, une plateforme logistique implantée par la même société qui a son siège social à Phalsbourg.</i></p> <p><i>Qui dit plateforme logistique dit passage de camions de gros tonnages comme on peut en voir circuler de plus en plus dans l'agglomération neuvilloise.</i></p> <p><i>Ces camions énormes avec remorques énormes empruntent trop souvent les voies de circulation dans Neuville intra-muros, voies de circulation qui ne sont absolument pas adaptées à recevoir de tels véhicules puisque on peut déplorer :</i></p> <p><i>1°) - blocage de la circulation,</i></p> <p><i>2°) - manoeuvres stressantes et très délicates pour les chauffeurs de ces PL obligés de faire leur travail, chauffeurs routiers qui doivent être très souvent guidés par les bonnes âmes qui passent par là pour tourner dans une rue afin qu'ils ne rentrent pas dans les murs des maisons neuvilloises</i></p> <p><i>3 °)- des dommages causés aux aménagements urbains occasionnant des coupures d'électricité aux neuvillois</i></p> <p><i>4°) – une insécurité notoire aussi bien pour: les piétons dont nous avec des poussettes à 4 places , les cyclistes, les « trotinettistes. » , les motocyclistes qui circulent parfois à 4 sur une petite moto au surplus en sens interdit , les automobilistes qui doivent redoubler de vigilance même en circulant à faible allure (quand ils ne dépassent pas les limites de vitesse !) .</i></p> <p><i>Il est évident que le projet "FM France Neuville-aux-Bois 2" va générer un trafic routier de camions supplémentaire et donc accentuer l'insécurité des neuvillois.</i></p> <p><i>Par ailleurs, on peut noter que la région de Neuville / Pithivers / Boisseaux etc... comprend déjà un nombre considérable de telles plateformes.</i></p> <p><i>Avec l'implantation exponentielle d'éoliennes et bientôt de panneaux photovoltaïques et autres techniques de nouvelles énergie , le paysage du Nord Loiret va devenir un véritable paysage américain et Neuville aux Bois un deuxième Chicago.</i></p> <p><i>Personnellement, je suis contre l'implantation de cette plateforme.</i></p> <p><i>Je tenais à le faire savoir, même si « les jeux sont faits »</i></p>
----	---

III. Observations du Conseil municipal de Trinay.

Le Conseil Municipal de TRINAY, après en avoir délibéré,

S'INQUIETE du trafic routier supplémentaire des véhicules poids lourds (+ 70 PL / jour selon l'étude d'impact fournie) soit + 27 % de trafic PL sur notre commune,

S'INTERROGE sur l'intérêt d'une base logistique non desservie par les péages de l'A 10 et A 19 alors qu'il existe des zones d'activités desservies par les autoroutes telles que ESCRENNES, ARTENAY, BOISSEAUX...

S'INQUIETE de la capacité future du Département à mobiliser des crédits pour l'entretien de la RD 5 alors que la Cotisation Foncière des Entreprises CFE sera fléchée vers la Communauté de Communes de la Forêt qui n'a pas la compétence sur ce type de voirie.

Charge Monsieur le Maire de remettre cet avis auprès du Commissaire Enquêteur avant la fin de l'enquête.

IV. Questions du CE au porteur de projet.

La stratégie de FM Logistic vise différents domaines allant de la place du consommateur aux conditions de travail.

Cinq domaines d'actions prioritaires ont été définis :

- L'omni canal
- La logistique urbaine
- Le développement durable
- Le transport
- L'expérience client.

Je souhaite connaître les développements envisagés plus particulièrement sur le site de Neuville :

- Omni canal :
 - Les automatisations de manipulations conduisent-elles à des suppressions de postes ?
- Logistique urbaine : rapprocher les produits des consommateurs :
 - Le site de Neuville est-il considéré comme microsite de proximité ?
- Développement durable :
 - Bien-être des équipes : l'ergo squelette équipera-t-il des employés à Neuville ?
 - Neutralité carbone : outre les panneaux photovoltaïques, la production d'hydrogène vert concernera-t-elle Neuville ?
- Transport :
 - Des camions roulant au biocarburant seront-ils mis en service à Neuville ?

Observations du commissaire enquêteur :

Les permanences ont été peu fréquentées : 6 observations ont été transcrites sur le registre mis à disposition pendant l'enquête publique.

4 contributions sur le registre numérique et 1 par mail ont été enregistrées.

615 visualisations de documents et 622 téléchargements ont été relevés dans les statistiques du registre numérique.

1 personne est venue s'intéresser au projet sans donner d'avis.

J'ai classé les 44 observations sous 18 thèmes.

Le trafic poids lourds, les risques d'inondation, l'artificialisation des sols, l'environnement et l'utilité du projet sont les grands axes avancés.

Les observations écrites traduisent des avis essentiellement négatifs au projet.

Les personnes s'étant déplacées ont exprimé des inquiétudes quant aux conséquences environnementales, tout en admettant, pour certaines, que l'emploi était à considérer.

L'enquête s'est déroulée dans un bon esprit général.

